

Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti

info@visionpresse.be

Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be

www.azprint.be



Edito

Une enseigne neutre pour un réseau responsable tabac ?

En Belgique, il est désormais interdit d'écrire le mot TABAC sur sa façade, vitrine ou sur une enseigne. Bientôt (avril 2025) il sera interdit d'exposer les produits du tabac (au sens large) dans nos magasins. Comment alors renseigner aux fumeurs un commerce qui vend du tabac ?

Et si une enseigne extérieure était une des solutions ?

Nous reconnaissons tous une enseigne neutre pour identifier un commerce bien particulier.

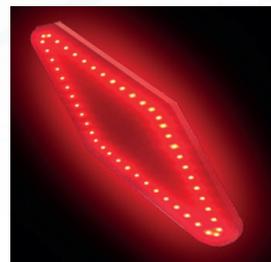
La plume pour la presse, la croix pour la pharmacie, le poteau marqué de bandes en spirales bleues, blanches et rouges pour le barbier

En France, il existe une enseigne également pour identifier le réseau Tabac, c'est "la carotte" .

La carotte, c'est d'abord le nom donné à cette enseigne rouge que l'on trouve à l'entrée de tous les bureaux de tabac. C'est une obligation légale : tous les buralistes sont obligés d'arborer cette signalétique depuis 1906, pour indiquer qu'ils vendent du tabac. Elle a d'ailleurs beaucoup évolué : elle n'était pas nécessairement rouge à l'origine, parfois marron. Aujourd'hui, elle doit être obligatoirement lumineuse.

La nouvelle génération est toujours lumineuse mais ne comporte plus l'inscription TABAC. Cela ressemble à ceci :

Votre avis m'intéresse. Sans la rendre obligatoire, ni obligatoirement lumineuse cela pourrait être une solution pour identifier notre réseau.



Walter AGOSTI
Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be



Brèves

Moniteur belge du 16/07/2024



L'interdiction des cigarettes électroniques jetables avec ou sans nicotine a été publiée au Moniteur belge le 16 juillet. Cette interdiction entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025. A cette date toutes les e-cigarettes de ce type devront être retirées des rayons. Attention à vos stocks et demandez à vos conseillers commerciaux s'ils reprennent vos invendus.

Interdiction d'exposition des produits du tabac

Le SPF santé publique a publié une brochure concernant la mise en œuvre de l'interdiction d'exposition des produits du tabac telle que prévue dans la révision de la loi du 24 janvier 1977.

Vous pouvez télécharger cette brochure via le QR code suivant :



Perstablo – Nouvel administrateur

Kevin Meyfroid, habitant à 8540 Deerlijk, a été élu par l'assemblée générale comme nouvel Administrateur de Perstablo. Il aura la charge de la Commission Loterie et jeux de hasard.



Ministre des médias

Jacqueline Galant, la députée-bourgmestre de Jurbise est Ministre du nouveau Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle hérite d'une double casquette et devient donc ministre des Sports, des Infrastructures Sportives, des Médias et de la Simplification Administrative.

Dépliants de la commission des jeux

Depuis le 1^{er} juin 2024, vous avez l'obligation de mettre à disposition des joueurs de paris sportifs le dépliant de la Commission des jeux sur la dépendance aux jeux de hasard et paris. Vous pouvez en demander à votre opérateur afin d'être en ordre avec la législation.

Commission de jeux – Des amendes non perçues



Selon quelques quotidiens, les amendes non perçues par la Commission de jeux de hasard avoisinent 5 millions d'euros ! Ces dernières années la Commission a à peine réussi à percevoir 11% des amendes imposées. Il s'agit le plus souvent de sites de jeux de hasard illégaux créés depuis l'étranger.



AMP – Distriweb – Foire automne Burnonville

A partir du 19 août, passez votre commande en utilisant le bon digital et choisissez votre date de livraison entre le 1er octobre et le 10 novembre. En passant commande vous recevrez un sac cadeau bien garni et participerez automatiquement à une tombola pour gagner des cadeaux uniques !

Loterie nationale – Jannie Haek – administrateur délégué

Jannie Haek, Administrateur délégué de la Loterie nationale, doit regagner la confiance des syndicats grâce à un plan d'action de trente points. Les syndicats lui laissent jusqu'à la fin de l'année pour opérer un changement de comportement. Si ses efforts s'avèrent insuffisants, la grève menace, prévient Kelly De Wilde du syndicat chrétien ACV. (Belga).



**BOOSTE
TES VENTES**

**AVEC LE TERMINAL LE PLUS
AVANTAGEUX DU MARCHÉ !**

✉ PATRICK.VANGOMPEL@ENTAINGROUP.COM

☎ 0479.84.05.07



Elu meilleur livre du 21^{ème} siècle ?

À la recherche du bouquin parfait pour vos journées à la plage cet été ? Le New York Times vient de dévoiler son classement des meilleurs romans du 21^{ème} siècle. Tout en haut de la liste, on retrouve un livre bien connu du grand public : "L'Amie prodigieuse" de l'écrivaine italienne Elena Ferrante. Et le 21^{ème} siècle est loin d'être terminé !

Du jamais vu

Chez Conway si vous achetez une farde de tabac Bonneville de 30gr vous la payez 98.42€ pour la revendre 98€ soit une perte de 0.43% ! On pourrait croire à une erreur mais cela fait plus d'un mois que rien ne bouge sur le site.



Réflexion sur la fin du journal papier chez IPM ? (Libre – DH – l'Avenir)

IPM étudie un passage au tout numérique de ses titres en 2026. Objectif : travailler sur un nouveau business plan orienté vers le tout numérique. Une vision 100% digital. L'augmentation des prix pour compenser la baisse structurelle des volumes devient compliquée. A noter qu'aujourd'hui tous les journaux francophones sont désormais imprimés chez Rossel.



Conseil Supérieur de la Santé

Conseil Supérieur de la Santé – Avis 9823

À la demande du SPF Santé publique, le Conseil Supérieur de la Santé s'est penché sur l'utilisation d'encarts dans les unités de conditionnement des produits de tabac et les produits à fumer à base de plantes. Cet avis contient des lignes directrices concernant le contenu et la forme de cet encart. Après une analyse approfondie de l'expérience internationale et une large consultation d'experts, le Conseil Supérieur de la Santé propose des messages qui

- Mettent en avant les avantages de l'arrêt du tabac,
- Motivent le changement de comportement, et
- Orientent vers des ressources pratiques.

L'accent est mis sur la lisibilité, la compréhension et l'influence positive sur les fumeurs. Le Conseil Supérieur de la Santé recommande de tester les messages auprès du public cible, tout en soulignant l'importance de mettre en œuvre rapidement ces nouveaux encarts.

Voici le QR code pour lire cet avis dans son intégralité



DEVENEZ PARTENAIRE

B!NGOAL

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE SANS OBLIGATION
Le jeu peut rendre dépendant. Arrêtez-vous à temps ! Plus d'informations sur www.arretezvousatemps.be



02/736.99.55

info@bingoal.be

@bingoal.be



Interview

Cinq questions à Yannck GYSSENS

Président de PERSTABLO et Administrateur délégué de VISION PRESSE



1 – Comment se porte Perstablo depuis notre dernière interview (Info réseau n°4 de mars 2022) ?

Nous avons une organisation grandissante, organisée avec un conseil d'administration qui bosse. Nous avons triplé le nombre d'adhérents, bien que nous ayons perdu quelques membres pour cause de fermeture. Notre magazine bimestriel est apprécié, ainsi que notre site internet. Les chantiers sont énormes, les défis également. Notre mémorandum politique réalisé avec Vision Presse reflète les problèmes à solutionner. Beaucoup sont devenus du ressort du politique. Nous attendons la formation des gouvernements pour reprendre les négociations.

2 – Vous annoncez une fusion avec Vision Presse dans les trois prochaines années. Nous y sommes presque. Où en êtes-vous avec ce rapprochement ?

Nous avons annoncé 2025 mais le travail est encore en cours. Nous irons par phase. Le conseil d'administration de Perstablo a déjà validé le projet. Nous devons maintenant le phaser. Il y aura des changements dès 2025. Nous préparons l'assemblée générale en septembre qui validera les différentes étapes.

3 – Concrètement comment cela va se passer ?

Sous réserve de l'approbation des assemblées générales des deux Asbl, Vision Presse va céder ses membres francophones à Perstablo dès janvier 2025. Il s'agit de 263 affiliations principalement liées au contrat avec Ladbroke et Bingoal. Ce qui signifie que Perstablo devrait communiquer également en Français. C'est la 1ère phase d'une union nationale que nous souhaitons. Sans doute que Perstablo devra changer de nom et de logo. Quand à Vision Presse, elle subsistera encore quelques temps uniquement comme une Asbl de communication envers les libraires via son site et l'info réseau. L'info réseau qui deviendra national. Une version sera également disponible en néerlandais. Ici également sous un nouveau nom. Dans une seconde phase (2026) nous devrions avoir un magazine et un site internet bilingue. Mais je rappelle que tout est encore à valider par les assemblées générales. Mais nous représenterions une force de près de 600 membres. Et la porte est ouverte pour accueillir d'autres associations dans le futur.

4 – B18 est un de vos gros projets. Comment évolue-t-il ?

C'est le gros chantier national qui regroupe également Prodipresse. En Belgique, les libraires -presse proposent de nombreux produits non destinés aux mineurs. Pensez à l'alcool, aux jeux de hasard, aux produits de tabac et aux produits à base de nicotine. Bien que la législation soit très claire à ce sujet, les jeunes tentent de passer entre les mailles du filet. B18 envoie un message clair : Nous sommes des commerçants responsables et signons une charte pour le démontrer. Nous sommes déjà plusieurs centaines à avoir adhéré à cette charte. Voyez notre site www.b18.be/fr/

5 – Comment voyez-vous l'évolution de la profession ?

La question qui interroge ! Je suis un optimiste de nature. Bien sûr cela va encore évoluer et j'espère, dans le bon sens. Mais nous avons de nombreuses interrogations sur l'avenir de notre rentabilité, sur l'avenir de la presse papier, sur les distributeurs de presse mis sous pression, sur les indépendants qui veulent encore se lancer.

Interview Geoffrey Haulotte

